

# DIFFUSION DE LA THÈSE

## Avantages de la mise en ligne de la version finale de votre thèse :

- Valorisation de votre travail
- Protection contre le plagiat
- Visibilité de votre thèse en accès libre et gratuit
- Contribution à l'avancée de la recherche scientifique

## Où sera signalée et/ou diffusée votre thèse ?

- [Theses.fr](https://theses.fr) (portail des thèses françaises)
- [HAL-theses](https://hal.archives-ouvertes.fr/) (archive ouverte institutionnelle)
- Autres bases de données et catalogues de bibliothèques ([Sudoc](https://www.sudoc.fr/), [Focus](https://www.focus.fr/) - catalogue des bibliothèques Paris-Saclay, [DART-Europe](https://www.dart-europe.com/), ...)

## MODES DE DIFFUSION

ATTENTION : La description de votre thèse sera présente sur internet quel que soit le mode de diffusion. Les titres, mots-clefs et résumés seront visibles.



### Diffusion immédiate

La thèse sera consultable en ligne par tout le monde, dès la validation du dépôt définitif après la soutenance.



### Embargo (5 ans maximum)

Si des données restent à exploiter ou que des articles soumis, acceptés ou publiés récemment, sont joints à la thèse, vous pouvez différer la mise en ligne.

Pendant l'embargo, la thèse est consultable uniquement au sein des bibliothèques Paris-Saclay et via theses.fr, sur authentification, par les membres de la communauté universitaire française.

La thèse sera mise en accès libre sur HAL-thèses une fois l'embargo levé.



### Confidentialité (en cas de dépôt de brevet ou de données sensibles)

La thèse ne sera pas consultable pendant la période de confidentialité. A la fin de la confidentialité, la thèse sera accessible en ligne directement ou à la suite d'une période d'embargo supplémentaire.

Rapprochez-vous de votre Ecole doctorale et effectuez la demande de confidentialité **au moins 3 mois avant la soutenance**. Demande soumise à la validation du chef d'établissement.